

Rabat, le 20 juillet 2020

Habilitation des professionnels

L'AMMC publie les dates des examens d'habilitation pour la fonction de Responsable post-marché – Session d'octobre 2020

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, (ci-après « AMMC ») :

- Vu la loi n° 43-12 relative à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, telle que promulguée par le Dahir n°1-13-21 du 1er jourmada 1434 (13 mars 2013), notamment ses articles 31 et 32 ;
- Vu le décret n° 2-17-216 du 11 rabii I 1439 (30 novembre 2017) pris en application de l'article 31 de la loi n°43- 12 relative à l'Autorité marocaine du marché des capitaux ;
- Vu l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°1756-17 du 20 jourmada I 1439 (7 février 2018) fixant la liste des fonctions dont l'exercice est soumis à l'habilitation de l'Autorité marocaine du marché des capitaux ;
- Vu le règlement général de l'Autorité marocaine du marché des capitaux tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 2169-16 du 9 chaoual 1437 (14 juillet 2016), notamment ses articles 71, 72, 73, 74 et 81 ;
- Vu les recommandations émises par le Comité consultatif d'habilitation à l'adresse de la Présidente de l'AMMC.

Annonce :

La reprise des examens d'habilitation des professionnels relatifs à la session d'avril, initialement programmés les 6,7,8,9 et 13 avril 2020 et reportés en raison de la crise sanitaire de Covid-19.

Fonction(s) concernée(s)

Les fonctions concernées par l'examen d'habilitation de la session d'octobre 2020 sont :

- Responsable post-marché exerçant au sein des sociétés de bourse ;
- Responsable post-marché exerçant au sein des banques – teneurs de comptes.

Organisation des examens

Les examens d'habilitation relatifs à la session d'octobre 2020 seront tenus entre le 19 octobre et le 13 novembre 2020.

Les modalités pratiques relatives à l'organisation des examens seront précisées dans les convocations y afférentes.

Candidats concernés :

Les candidats concernés par l'examen d'habilitation de la session d'octobre 2020 sont :

- Les candidats éligibles dont les demandes d'habilitation ont été antérieurement soumises (pour la session d'avril 2020) ;
- Tout nouveau candidat éligible à l'examen d'habilitation pour la fonction de responsable post-marché.

Présentation des candidatures

Les modalités d'envoi des nouvelles demandes, et le cas échéant de complément des dossiers déjà reçus, seront précisées dans une communication séparée adressée spécifiquement aux intervenants concernés.

L'examen

Le syllabus objet de l'examen relatif à la fonction de responsable post-marché est présenté en détail en annexe.

L'examen écrit se présente sous forme d'un QCM d'un maximum de 100 questions réparties entre tronc commun (60%) et partie spécifique (40%).

La note de passage

La note de passage pour être admis à l'examen d'habilitation doit être supérieure ou égale à 75%.

Annexe 1.

Syllabus – Responsable post-marché				
Thèmes et rubriques associées	Responsable post-marché – Sociétés de Bourse		Responsable post-marché - Teneurs de comptes - Banques	
	Tronc commun	Connaissances spécifiques	Tronc commun	Connaissances spécifiques
Thème 1 - Cadre institutionnel et place financière				
<i>1.1 L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux</i>				
Missions et pouvoirs	•		•	
Entités sous contrôle	•		•	
Opérations sous contrôle	•		•	
Collège des sanctions et procédures de sanction	•		•	
<i>1.2 Le cadre de la régulation</i>				
Les grands principes de la régulation	•		•	
Lois et processus législatif	•		•	
Réglementation et processus réglementaire	•		•	
Règlement général de l'AMMC	•		•	
Circulaires de l'AMMC	•		•	
La coopération internationale (OICV)	•		•	
La coopération bilatérale et les grands marchés financiers africains	•		•	
<i>1.3 Les institutions de place</i>				
La Direction du trésor et des finances extérieures	•		•	
Bank Al-Maghrib	•		•	
L'ACAPS	•		•	
Casablanca Finance City Authority	•		•	
Les organisations professionnelles : APSB ; ASFIM, GPBM ; AMFT (titrisation) ; l'AMSM (salles de marché)	•		•	
Les comités de place : Le CCSRS (risque systémique) ; le Comité du marché des capitaux	•		•	
<i>1.4 Les intervenants soumis à autorisation</i>				
Les sociétés de bourse	•		•	
Les Conseillers en investissement (CIF)	•		•	
Les teneurs de comptes	•		•	
Les sociétés de gestion des OPCV	•		•	
Les sociétés de gestion d'OPCVM et d'OPCR	•		•	
Les établissements gestionnaires de FPCT (Cf. Loi 33-06)	•		•	

Thèmes et rubriques associées	Responsable post-marché – Sociétés de Bourse		Responsable post-marché - Teneurs de comptes - Banques	
	Tronc commun	Connaissances spécifiques	Tronc commun	Connaissances spécifiques
Thème 2 - L'environnement économique				
2.1 Les principaux indicateurs économiques				
PIB et les données liées à l'activité économique				
Croissance ; inflation ; déficit budgétaire ; balance commerciale et balance des paiements				
Taux d'intérêt, taux directeur				
Epargne, investissement et liquidité				
2.2 Les marchés financiers				
Le rôle des marchés financiers dans l'économie				
Les fluctuations des marchés et leurs causes				
Fonctionnement des marchés et mécanismes d'impact de la valeur des instruments financiers				
2.3 La finance participative				
Les grands principes de la finance participative				
Les principaux acteurs de la finance participative				
Thème 3 - Le cadre juridique des manquements et infractions				
3.1 Les manquements aux règles déontologiques et de pratique professionnelle				
La typologie des manquements	•		•	
Les sanctions disciplinaires	•		•	
Les sanctions pécuniaires	•		•	
3.2 La recherche et la constatation des infractions				
L'information privilégiée	•		•	
Délits d'initiés et listes d'initiés	•		•	
Manipulation de cours	•		•	
Informations fausses ou trompeuses	•		•	
Les sanctions pénales	•		•	

Thèmes et rubriques associées	Responsable post-marché – Sociétés de Bourse		Responsable post-marché - Teneurs de comptes - Banques	
	Tronc commun	Connaissances spécifiques	Tronc commun	Connaissances spécifiques
Thème 4 - Le contrôle interne et la déontologie				
<i>4.1 Les règles déontologiques et de bonne conduite</i>				
Le code déontologique	•		•	
Primauté de l'intérêt du client	•		•	
Gestion des conflits d'intérêts	•		•	
Le régime des transactions personnelles ; la liste de surveillance et les listes d'interdiction	•		•	
Barrières à l'information ou « murailles de Chine »	•		•	
<i>4.2 Rôle et organisation du contrôle interne</i>				
Principes qui gouvernent la mise en place du dispositif	•		•	
Contrôle de la conformité	•		•	
Reportings réglementaires	•		•	
Traitement des réclamations des clients	•		•	
<i>4.3 Le devoir d'alerte du CAC et des dirigeants</i>				
	•		•	
Thème 5 - La réglementation pour la lutte contre le blanchiment des capitaux				
<i>5.1 Le rôle des instances dédiées</i>				
L'Unité de Traitement du Renseignement Financier (UTRF)	•		•	
Le Groupe d'Action Financière du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord (GAFIMOAN)	•		•	
<i>5.2 Les points de vigilance</i>				
Le dispositif de veille interne	•		•	
Les personnes physiques et morales assujetties et obligation de vigilance (identification, déclaration de soupçon, conservation des documents etc.)	•		•	
Les infractions considérées comme blanchiment de capitaux	•		•	
Les sanctions pénales relatives au blanchiment	•		•	

Thèmes et rubriques associées	Responsable post-marché – Sociétés de Bourse		Responsable post-marché - Teneurs de comptes - Banques	
	Tronc commun	Connaissances spécifiques	Tronc commun	Connaissances spécifiques
Thème 6 - La relation avec les clients et leur information				
<i>6.1 Etablissement de la relation avec le client</i>				
L'entrée en relation contractuelle				
La vérification du caractère adéquat et approprié du produit/service par rapport au profil				
La confidentialité des données clients				
<i>6.2 Droit à l'information et primauté des intérêts des clients</i>				
L'obligation d'agir au mieux des intérêts des clients				
L'information à donner aux clients sur les instruments financiers et les services d'investissement (information sur les produits, sur les risques, sur la politique de gestion des conflits d'intérêt, sur la politique d'exécution et de compte rendu des opérations.)				
Les droits de l'investisseur en valeurs mobilières (droit à l'information, droit de vote etc.)				
<i>6.3 Transparence sur les coûts</i>				
Les charges et les commissions appliquées (frais de bourse, droit de garde, commission de souscription, commission de rachat etc.)				
Thème 7 - Les CIF et le démarchage financier				
<i>7.1 Le démarchage financier</i>				
Définition et champ d'application				
Enregistrement auprès de l'AMMC				
<i>7.2 Le conseil en investissement financier</i>				
Statut et autorisation				
Typologie des activités de conseil				
Règles déontologiques et de bonne conduite				
Conditions d'exercice				

Thèmes et rubriques associées	Responsable post-marché – Sociétés de Bourse		Responsable post-marché - Teneurs de comptes - Banques	
	Tronc commun	Connaissances spécifiques	Tronc commun	Connaissances spécifiques
Thème 8 - Les instruments financiers et les risques				
8.1 Les actions				
Définition et typologie (action au porteur, action nominative etc.)				
Les droits de l'actionnaire (vote, dividende, information etc.)				
Le PEA				
Fiscalité des actions				
8.2 Les titres de créance				
Définition : « obligations » ; « TCN » et bons du trésor				
Principaux types d'obligations : obligations subordonnées ; Obligations convertibles en actions ; Obligations remboursables en actions ; Obligations zéro coupon ; Obligations à taux fixe ; Obligations à taux variables.				
Caractéristiques des titres de créance : valeur nominale, maturité, mode d'amortissement, taux nominal et taux actuariel etc.				
8.3 Les indices boursiers				
Définition et utilité				
Les principaux indices de place				
8.4 Les principaux instruments financiers à terme				
Définition et caractéristiques				
Actif sous-jacent, futures, options et swaps (Loi 42-12)				
8.5 La valorisation des instruments financiers et la mesure des risques				
Principes et méthodes de calcul				

Thèmes et rubriques associées	Responsable post-marché – Sociétés de Bourse		Responsable post-marché - Teneurs de comptes - Banques	
	Tronc commun	Connaissances spécifiques	Tronc commun	Connaissances spécifiques
Thème 9 - L'appel public à l'épargne et les autres opérations financières				
<i>9.1 Le régime de l'appel public à l'épargne</i>				
Définition				
Le document d'information				
Les introductions en bourse				
Les méthodes de valorisation des instruments financiers				
Les obligations d'information de l'APE (informations importantes, informations périodiques, franchissements de seuils)				
Sortie du régime de l'APE				
<i>9.2 Le placement privé</i>				
Définition et modalités				
<i>9.3 Les offres publiques</i>				
Définition et typologie offre Publique d'Achat (OPA) ; d'Échange (OPE) ; de Retrait (OPR)				
Le déroulement général d'une offre publique				
Les offres publiques obligatoires				
<i>9.4 Programmes de rachat d'actions propres</i>				
Cadre général				
Conditions de réalisation				
Contrat de liquidité adossé au programme de rachat				
Thème 10 – L'environnement comptable et financier				
<i>10.1 Les états de synthèse</i>				
Utilité des états de synthèse pour un investisseur				
Types d'informations comptables disponibles au public				
Les référentiels comptables				
<i>10.2 Eléments d'évaluation</i>				
Evaluation des performances d'une entreprise faisant appel public à l'épargne				
Evaluation des actifs des OPC				
<i>10.3 Acteurs du contrôle des entreprises faisant APE et OPC</i>				
Conseil d'administration ; CAC ; AMMC				
<i>10.4 Gouvernance d'entreprise : les règles de bonnes pratiques</i>				

Thèmes et rubriques associées	Responsable post-marché – Sociétés de Bourse		Responsable post-marché - Teneurs de comptes - Banques	
	Tronc commun	Connaissances spécifiques	Tronc commun	Connaissances spécifiques
Thème 11 - La gestion collective et la gestion pour compte de tiers				
11.1 Définition et caractéristiques des OPC				
Définition et catégories				
OPCVM (OPCVM Actions ; Obligataires ; Monétaires ; Contractuels et Diversifiés)				
Fonds de Placement Collectifs en Titrisation (FPCT)				
Organisme de Placement Collectif en Capital (OPCC)				
Organisme de Placement Collectif en Immobilier (OPCI)				
Formes juridiques des OPC				
Souscription-rachat d'OPC				
Les modalités d'agrément et de constitution des OPC				
Les obligations d'information lors de la commercialisation et la vie du fonds				
Les modalités de contrôle des OPC (dépositaire, CAC, AMMC)				
11.2 La titrisation				
Les acteurs				
Modalités de titrisation				
Cas des Sukuks				
11.3 Les acteurs de la gestion collective				
Les sociétés de gestion				
Les dépositaires d'OPC				
Les autres acteurs de la gestion collective (dépositaire, évaluateur, CAC)				
11.4 Les principales techniques de gestion				
11.5 La mesure de performance des fonds				
Risque et rendement				
Principe de diversification et de gestion des risques				
Bases de gestion de portefeuille				
Performance absolue et relative ; Indices de référence ; Attribution de performance ; Indicateurs avancés : Sharpe, variance...				
11.6 Règles prudentielles des OPC				
11.7 Frais liés aux OPC				
Frais de gestion ; de distribution (droit d'entrée, droit de garde, droit de sortie)				
11.8 La gestion pour compte de tiers				

Thèmes et rubriques associées	Responsable post-marché – Sociétés de Bourse		Responsable post-marché - Teneurs de comptes - Banques	
	Tronc commun	Connaissances spécifiques	Tronc commun	Connaissances spécifiques
Thème 12 - Le fonctionnement et l'organisation des marchés				
12.1 Le marché boursier				
Définition, rôles et missions de la Société Gestionnaire de la Bourse de Casablanca				
Activité d'intermédiation (circuits d'acheminement et de traitement des ordres)				
Les procédures d'admission en bourse				
L'organisation des marchés et des compartiments (référence Loi 19-14 relative à la Bourse)				
L'organisation du marché secondaire de la bourse (phases de cotation, mode de cotation, typologie des cours etc.)				
La surveillance des marchés, les principales alertes : suspension de cotation, réservation des cours, annulation des transactions				
12.2 Le marché obligataire				
Modalités d'émission et fonctionnement du marché secondaire coté				
Modalités d'émission et de fonctionnement du marché secondaire des bons du Trésor				
12.3 Le marché monétaire				
Définition et fonctionnement				
12.4 Le marché à terme d'instruments financiers				
Typologie des instruments et organisation générale				
Membres négociateurs et membres compensateurs				
Chambre de compensation : rôle et modalités d'intervention				
Instance de coordination du marché à terme				
12.5 Le prêt de titres				
Cadre légal et réglementaire				
Acteurs et titres éligibles				
Modèle-type de la convention				

Thèmes et rubriques associées	Responsable post-marché – Sociétés de Bourse		Responsable post-marché - Teneurs de comptes - Banques	
	Tronc commun	Connaissances spécifiques	Tronc commun	Connaissances spécifiques
Thème 13 – Le post-marché et les infrastructures de marché				
<i>13.1 Les teneurs de compte</i>				
Finalités de la tenue de comptes	•	•	•	•
La conservation des titres	•	•	•	•
Le fonctionnement des filières de dénouement titres et espèces	•	•	•	•
La réalisation d'opération sur titres (détachement, augmentation de capital, ...)	•	•	•	•
Les services aux émetteurs	•	•	•	•
La tenue de comptes sous mandat	•	•	•	•
Les dépositaires OPC	•	•	•	•
La tenue de comptes au profit d'intermédiaires étrangers	•	•	•	•
<i>13.2 Le dépositaire central</i>				
Les missions de Maroclear	•	•	•	•
<i>13.3 Les systèmes de garantie</i>				
Le système de garantie de bonne fin de la Bourse de Casablanca	•	•	•	
Le fonds de garantie des sociétés de bourse	•	•	•	
La Chambre de compensation (Réf. loi 42-12)				
Thème 14 – Engagement pour le développement durable				
<i>14.1 Feuille de route pour l'alignement du secteur financier marocain sur le développement durable</i>				
Contexte global et objectifs	•		•	
Plan d'action et de mesures concrètes	•		•	
<i>14.2 Guide de bonnes pratiques</i>				
Pour l'émission des obligations vertes « Green bonds »	•		•	
Pour l'émission de «Social Bonds»	•		•	
Pour l'émission de «Sustainability Bonds »	•		•	